

23 avr 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 avril 2004](#)

Référendaires à la Cour d'Arbitrage

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux permettant à deux référendaires de la Cour d'Arbitrage de cumuler leur fonction avec une autre.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux permettant à deux référendaires de la Cour d'Arbitrage de cumuler leur fonction avec une autre.

Ainsi, M. Koen Muylle a été autorisé à cumuler sa fonction avec la fonction d'assistant à temps partiel à "het Instituut voor Constitutioneel Recht van de K.U.Leuven". Quant à M. Jean-Thierry Debry, il a reçu la permission de donner, en qualité d'assistant partiel (25%) un cours au département de Droit de l'Université de Liège.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe